

PROTOCOLE DE MADRID

FORMULAIRE TYPE 10 (FT10) : INVALIDATION

Règle 19 du règlement d'exécution

I.	Nom de l'Office : OFFICE BENELUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (BOIP)
II.	Numéro de l'enregistrement international : 1459845
III.	Nom du titulaire : GUANGDONG SAMADOYO INDUSTRIAL CO., LTD.
IV.	Date de notification de l'enregistrement international ou de la désignation postérieure par le Bureau international : 04.04.2019
V.	Autorité qui a prononcé l'invalidation : OFFICE BENELUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (BOIP)
VI.	Date à laquelle l'invalidation a été prononcée et, si possible, date à laquelle elle prend effet : – Date à laquelle l'invalidation a été prononcée : 8 mars 2021 – Date à laquelle l'invalidation prend effet : 8 mai 2021
VII.	Informations concernant la portée de l'invalidation : <i>Veuillez cocher <u>une seule</u> des options ci après et, le cas échéant, fournir la liste des produits et services :</i> Invalidation totale : ☐ L'invalidation concerne <u>tous</u> les produits et services figurant dans l'enregistrement international. Invalidation partielle : ☐ L'invalidation concerne <u>uniquement</u> les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international (<i>veuillez énumérer les produits et services qui ont été invalidés et ne sont plus protégés</i>) : ☒ L'invalidation NE concerne PAS les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international (<i>veuillez énumérer les produits et services qui n'ont pas été invalidés et restent protégés</i>) : Class 21: Cleaning instruments, hand-operated.

VIII. Date et signature de l'Office :

☒ L'Office confirme que l'invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.

5 octobre 2021

BCIP



[Fin du FT10]